COMMUNE DE BOURNEZEAU : Le mot des élus actualisé au 30 mai 2025

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Portes ouvertes de 2 jardins locaux : le samedi 7 juin

Deux jardiniers Bournevaiziens vous invitent à venir découvrir leurs beaux jardins, rue de La Miltière, le **samedi 7 juin à 10h**. Nous commencerons la visite chez Bernard CHARRIEAU puis nous irons chez Jacques BELAUD où nous terminerons la matinée avec un pot offert par la commune. Nous pourrons échanger sur leurs pratiques : travail du sol, paillage, 💐🌳🍎association fleurs-légumes et arbres fruitiers, ...
👀 Vous n'allez pas être déçus ! Ces 2 jardins ont un charme fou.

Vous recherchez un médecin généraliste traitant ? 💊

La CPTS Centre-Vendée (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) a mis en place un nouveau dispositif commun aux 46 communes du territoire permettant aux usagers de pouvoir s'inscrire sur une **liste d'attente** accessible à tous les médecins généralistes libéraux du territoire. L'inscription est possible une seule fois.
Comment ça fonctionne ?

1. Je m'inscris sur la liste d'accès en renseignant les informations nécessaires (coordonnées, numéro de Sécurité Sociale, etc.) : https://app.citana.fr/coordination/7491/liste-attente/mt/home
2. Je reçois un mail de confirmation.
3. C'est terminé 🙂

Les cabinets médicaux de votre secteur géographique auront connaissance de vos besoins de soins. **En cas de disponibilité, un cabinet vous contactera.**
💻 Inscription en ligne uniquement. Si besoin, vous pouvez vous faire accompagner d'un proche ou d'un conseiller numérique France Services pour remplir le formulaire.
Par ailleurs, sans médecin traitant et en cas de problème médical urgent mais non-vital, vous pouvez :
. demander conseil dans votre pharmacie ou auprès d'un autre professionnel de la santé,
. la nuit, le week-end et les jours fériés uniquement, vous pouvez contacter le 116 117.

Informations complémentaires :
👉 sur le site du CPTS Centre-Vendée : https://www.cpts-centrevendee.fr/recherche-de-medecin-generaliste-traitant/
👉 sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay : https://www.paysdechantonnay.fr/numeros-utiles/

Casting "N'oubliez pas les paroles !"

L'équipe casting de l'émission culte « N'oubliez pas les paroles ! » 🎶🎤 sur France 2 est à la recherche de candidat(e)s motivé(e)s à Bournezeau, prêt(e)s à tester leur mémoire sur les plus grands tubes de la chanson française et à vivre une expérience télévisuelle unique au côté de Nagui et ses musiciens.
Les personnes intéressées peuvent s'inscrire gratuitement au casting 100 % en ligne via le site de l'émission : inscription.noplp.tv

POUR RAPPEL

Seniors au Pays de Chantonnay

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonnay organise des activités à destination des plus de 60 ans : ateliers numériques, ciné-seniors, balades santé, ateliers vitalité, etc...
→ *Retrouvez le programme complet des activités organisées, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, en cliquant ici.*

Soirée numérique : fin de windows 10, comment s'y prendre ?

Dans le cadre de l'accompagnement numérique proposé par la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, une soirée numérique aura lieu le mardi 3 juin 2025, à partir de 18h30, à la salle des boutons d'or à Saint Germain de Prinçay. Cette soirée a pour thème « Fin de Windows 10 » 💻.
Gratuit. **Inscription obligatoire** auprès du Conseiller numérique, M. Maxime PONS, au 06.25.05.66.55 ou par mail à conseiller.numerique@cc-paysdechantonnay.fr.

Conférence interactive proposée par le réseau Parentalité du Pays de Chantonnay

Dans le cadre du Réseau Parentalité, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay et ses partenaires proposent une **conférence interactive autour de la thématique « Comment accompagner son enfant dans ses relations aux autres ? » qui aura lieu le mardi 3 juin 2025,** à 20h, à la salle Antonia à Chantonnay.
Emmanuelle Mallard, coach parental, proposera aux parents des conseils pratiques pour aider leur enfant à trouver sa place dans le groupe.
👉 *Gratuit, inscription sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay*

Lotissement communal "Le Haut Bois"

🏡 **2 lots** sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".
→ *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune en cliquant ici ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr*

Exposition des ambassadeurs citoyens

Cette année, 28 ambassadeurs citoyens ont participé à la création, à la préparation et à l'installation d'une exposition sur le devoir de mémoire et les valeurs de la République. Elle a eu lieu dans la salle du Conseil de la mairie du 8 au 18 mai, avec plus de 350 visiteurs… Une belle réussite des jeunes ! 👏

📷 *L'exposition sera consultable en ligne prochainement sur le site de la commune* www.bournezeau.fr

Agenda

07/06/2025

Tournoi multisports

organisé par l'association du Volley Club Bournezeau

13/06/2025

Assemblée Générale ADMR

organisée par l'association de l'ADMR

13/06/2025 au 14/06/2025

Gala de danse

organisé par l'association Rythme Jazz Dance

15/06/2025

Kermesse

organisée par l'école privée Saint André

17/06/2025

Fin de saison

organisée par l'association Cie La folie de l'ange

21/06/2025

Tournoi de basket 3x3

organisé par l'association Basket Club Bournezeau

21/06/2025

Fête de l'école

organisée par l'école publique La Courte Echelle

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr
Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau
☎ **: 02 51 40 71 29** ✉ **mairie@bournezeau.fr**

Horaires d'ouverture de la mairie :
- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

*Site internet : **http://bournezeau.fr***

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

/!\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.